

Eléments consolidant et prolongeant les réponses apportées lors du débat

Tout est politique

Les féministes ont coutume de dire que « tout est politique ». En l'occurrence, elles font allusion au fait que la façon dont on se positionne dans la sphère conjugale ou professionnelle, en acceptant ou pas des rapports de domination homme-femme, a un caractère politique. Il en est de même pour l'écologie : nous pouvons faire le choix d'utiliser tous les leviers dont nous disposons pour ne pas être complices des entreprises (Total, Airbus, les aménageurs...) ou dirigeants (Bolsonaro...) dénoncés comme étant responsables du réchauffement climatique ou d'autres atteintes à l'environnement. Ceci n'est pas une simple vue de l'esprit, c'est très concret puisque des choix tels que limiter ses trajets en voiture, refuser de prendre l'avion, de faire construire un pavillon ou encore de manger de la viande plusieurs fois par semaine permettent d'éviter des émissions de gaz à effet de serre, et de façon significative.

La marge dont nous disposons

Bien sûr, nous ne pouvons pas maîtriser notre empreinte carbone de A à Z. Par exemple, dans un domaine aussi vital que l'alimentation, il existe une part d'émissions incompressible, de l'ordre de quelques centaines de kilogrammes de CO₂ équivalent par habitant qui tient au mode de distribution des aliments, mais également de production (très rares sont les agriculteurs en Europe aujourd'hui qui utilisent la traction animale ou les tracteurs à pédale, même si cela existe). Par ailleurs le milieu technique dans lequel on vit (pour reprendre les termes de Jacques Ellul) nous impose, ou du moins nous incite très fortement, à adopter un certain nombre d'équipements techniques. Enfin, l'objectif de croissance des fabricants les pousse, lorsqu'ils ne peuvent plus conquérir de nouvelles parts de marché, à raccourcir la durée de vie des produits.

Néanmoins, malgré ce qui vient d'être dit, nos choix de vie peuvent avoir un effet significatif pour diminuer nos émissions de gaz à effet de serre. L'étude de Carbone 4 intitulée « *Chacun doit faire sa part* » (et qui a été citée lors d'une remarque pendant le débat) a le mérite d'insister sur le fait que la responsabilité des émissions est partagée entre les différents acteurs économiques, mais il ne faut pas prendre pour argent comptant les chiffres auxquels elle aboutit (25% de responsabilité individuelle et 75% de responsabilité partagée entre les pouvoirs publics et les entreprises). En effet, cette étude, que j'ai lue et que j'analyse dans mon livre, comporte deux gros biais méthodologiques : en effet, elle évalue tout d'abord les gisements d'émissions évitées par les particuliers puis, par défaut, attribue tout le reste de l'effort aux autres acteurs. Or, si tant est que l'on puisse établir une frontière nette entre les niveaux de responsabilités (elles sont en réalité souvent étroitement imbriquées, par exemple dans le cercle vicieux du « tout-voiture »), cette façon d'évaluer la part de responsabilité de chacun ne serait valable que si l'étude comptabilisait l'ensemble des actes qui sont du seul ressort des particuliers. Or non seulement ce n'est pas le cas, mais, de plus, des gisements significatifs sont oubliés : notamment, concernant la mobilité, l'étude évalue le gisement d'émissions en supprimant la voiture pour des trajets de courte distance et en atteignant un taux de remplissage des voitures de 2,2 personnes pour les longues distances. Mais pour ces longues distances, quid de la sobriété en matière de déplacements de loisirs et du report vers d'autres moyens de transport que la voiture? Pire encore : partant du principe que les Français n'ont pas tous la même volonté, les auteurs de l'étude minorent le volume du gisement d'émissions évitées grâce aux bonnes pratiques des particuliers, et reportent le gisement des « réfractaires »...sur les autres acteurs (pouvoirs publics et entreprises). Or la question du gisement de baisse attribuable à chaque catégorie d'acteurs et donc de la répartition de la responsabilité entre celles-ci est une chose mais la question de savoir si on peut espérer qu'ils actionnent tous les leviers à leur portée pour engager ces baisses d'émissions en est une autre...

Cette étude peut conduire de plus à formuler des raccourcis du type « je ne peux pas baisser mon empreinte carbone de plus d'un quart du seul fait de mes choix de vie » ou encore « je ne peux pas descendre en-dessous de 7,5t de CO₂eq ». Or non seulement plus on part de haut et plus les marges de manœuvre sont importantes mais de plus, sans prétendre que leur cas est généralisable, il existe des personnes (j'en suis) dont l'empreinte carbone tourne déjà autour de 3-4 tCO₂eq/an.

Enfin, il ne faut pas oublier que certains équipements ne nous sont imposés qu'à partir du moment où ils ont atteint un taux de pénétration important dans la société. Par exemple, maintenant qu'une large majorité de Français est équipée d'un smartphone, et plus encore d'un téléphone portable, il devient compliqué pour celles et ceux qui résistent encore et toujours à la technologie de gérer leurs comptes bancaires à distance. Ainsi, plus nous serons nombreux à refuser d'agir dans un certain sens, moins il y aura de risques que les pouvoirs publics et entreprises nous poussent dans cette voie.

Sur le rôle de la publicité

La publicité nous pousse à consommer certes ; c'est pourquoi il est déplorable qu'il ne reste quasiment rien des propositions de la Convention citoyenne pour le climat visant à encadrer celle-ci (voir la fin du deuxième volet de mon intervention). Toutefois, la publicité ne fait pas tout. Le mimétisme social entretient également la surconsommation et l'hypermobilité. Prendre conscience de l'impact de nos choix de consommation et de déplacement nous rend plus à même de résister à ce que cherchent à nous imposer les publicitaires...et la société.

Compte carbone et répartition des efforts entre les acteurs économiques

Pour mémoire, l'idée de compte carbone vise de toute façon à responsabiliser l'ensemble des acteurs économiques puisque les produits à fort contenu carbone seraient désavantagés par rapport aux autres.

Compte carbone et justice sociale

Le compte carbone est une forme de rationnement. A ce titre, il vise la justice sociale. Il ne faut pas perdre de vue que limiter l'offre sans viser à limiter la demande au niveau individuel conduirait à augmenter les prix et donc à aboutir à une répartition très inégalitaire des biens et services concernés. C'est pourquoi Yves Cochet défendait déjà le rationnement dans son ouvrage « Pétrole Apocalypse » en 2005 : *« En l'absence de rationnement solidaire et démocratique, l'allocation des ressources alimentaires et énergétiques rares s'effectuera, comme aujourd'hui, par les prix et les revenus, en favorisant les plus riches. Un système de prix n'est jamais qu'un système de rationnement, mais basé sur la règle de l'iniquité : qui a de l'argent achète les biens, qui n'en a pas s'en prive. Un tel système conduit à des inégalités, plus rarement à la guerre civile. (...) A l'image de la directive européenne sur les quotas d'émissions de gaz à effet de serre allouées à toutes les « installations de combustion », des quotas (ou rations) de consommation alimentaire ou énergétique pourront être alloués aux familles selon le nombre de personnes qui les composent, modalité de justice sociale neutralisant les différences de revenu. »*

Plus récemment, l'idée d'un système de rationnement carbone a été défendu par des intellectuels soucieux de justice sociale tels que Dominique Méda¹ ou Thomas Piketty².

Dans son intervention, Hervé a dit que l'idée que l'on pourrait vendre une partie de son quota carbone était une option parmi d'autres. Par ailleurs, en répondant à une question sur cette possibilité, il a indiqué que cela n'aurait bien sûr de sens que si un plafond de rachat était fixé. A

1. Emission « L'invité(e) des matins », France Culture, 03 avril 2020.

2. Matinale de France Inter, 27 avril 2020.

noter que si un tel système était mis en place même sous cette forme-là, c'est-à-dire avec une certaine flexibilité, il serait déjà révolutionnaire. En effet, si les plus riches étaient soumis à un plafond d'émissions, une partie de leur argent ne leur servirait...à rien. Bien sûr, les effets seraient limités tant que le système ne serait pas généralisé à l'échelle internationale, mais il faut bien commencer quelque part (comme cela a été fait pour la T.V.A. d'ailleurs).

Compte carbone et croissance économique

De toute évidence, le compte carbone, qui vise à faire décroître l'empreinte carbone de tout un chacun, ne peut être mis en place et fonctionner que dans un système socio-économique expurgé de l'impératif de croissance. Cela suppose bien sûr de se donner de nouveaux indicateurs de richesse mais aussi de sortir du cercle vicieux qui lie endettement et croissance économique. A ce titre, le documentaire « *L'argent-dette* » de Paul Grignon est très instructif. Je pense que ces questions de création monétaire sont fondamentales et devraient faire l'objet d'une conférence à part entière dans le cycle de conférences.

Les offres vertes (électricité et gaz)

Je donne ici des liens :

- pour mieux comprendre comment fonctionne le marché de l'électricité et faire la distinction entre vraies et fausses offres vertes : (voir aussi la page wikipédia sur le sujet) <https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/vertvolt>
- pour connaître IleK (fournisseur de biométhane) : <https://www.ilek.fr>

Le poids carbone du local par rapport à un régime carné, du numérique, etc.

Voir le site « <https://nosgestesclimat.fr> » et notamment la rubrique « documentation ».